Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-200072692-20230223-20230206-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/03/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20230206

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois février à 20 h 00, les délégués de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqués se sont réunis à Saint-Calais, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Date de convocation
16 février 2023

Date d'affichage
16 février 2023

Nombre de conseillers
En exercice : 42
Présents : 30
Votants : 37

Étaient Présents :

MM. BORDEAU Christian, M. BOSNYAK Yvan, , DARROY Claude, FLAMENT Dominique, GREMILLON Patrick, GUIBERT Aris, JAMOIS Xavier, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MERCIER Marc, MORIN Sébastien, PARIS Hubert, PITOU Jean-Philippe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, NELET Annie, ROUGET Anne-Marie membres titulaires, M. VICTOR Thierry, membre suppléant.

Étaient excusés :

M. CHABILLANT Jean-Luc donne pourvoir à PLUT Jean-Claude
M. CHERON Michel
M. FOUCAULT Yves
M. GAUTHIER Renaud
M.MARIAIS Jean-Pierre donne pourvoir à LACOCHE Jacques
M. MARTEL Jean-Pierre donne pourvoir à LABURTHE-TOLRA Benjamin
M. MASSE Nicolas donne pourvoir à BRIGANT Nicole
M.NICOLAŸ Christophe donne pourvoir à LEBERT Philippe
Mme MENU Catherine donne pourvoir à MERCIER Marc
Mme MERCIER Nadine remplacée par son suppléant M. VICTOR Thierry
Mme PRIEUR Sergine
Mme RENARD Candy
Mme STERBA Éléonora donne pourvoir à JAMOIS Xavier

M. MORIN Sébastien est nommé secrétaire de séance.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET ANNEXE HABITATIONS LEGERES DE LOISIRS

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 20211118 du 25 novembre 2021 adoptant le règlement budgétaire et financier 2021-2026,

Monsieur LEROY Michel présente le budget primitif 2023 du budget annexe intitulé « Habitations Légères de Loisirs » :

- pour la section d'Exploitation, s'équilibrant en dépenses et en recettes à 175 783,00 €
- pour la section d'Investissement

Dépenses = 78 770,00 € Recettes = 124 813,00 €

Après présentation, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE,** à la majorité, le Budget Primitif 2023 par vote :

27 voix POUR **5 voix CONTRE** **5 ABSTENTIONS**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 27 février 2023

Le Président,
Michel LEROY

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS